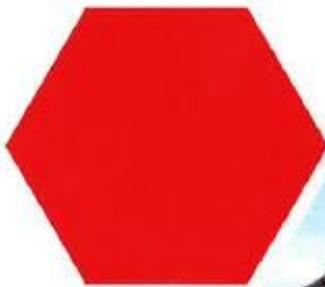




COMMUNE DE  
**Gibloux**

N° 4 Décembre 2023

# Bulletin communal





# MOT DU SYNDIC

---



Chères Concitoyennes, Chers Concitoyens,  
Chères Giblousiennes, Chers Giblousiens,

C'est avec l'arrivée de l'automne et des premières températures négatives que le Conseil communal a bouclé le budget 2024 de notre Commune, qui sera présenté au Conseil général lors des séances de décembre. Comme à l'accoutumée, l'exercice a été riche de discussions mais également de plusieurs longues séances et de nombreuses heures de travail.

L'année 2023 a été remplie de nombreux événements dans notre Commune, et ceux-ci ne sont pas encore tous passés avec l'arrivée des fêtes de fin d'année. Les différents projets sur la table du Conseil communal continuent d'être rigoureusement suivis par les Dicastères.

Cette période me permet également de me rappeler chaque jour de la chance que nous avons de vivre dans un pays, un canton et une commune stables, sans que les grandes crises de ce monde ne touchent nos frontières. Au moment d'écrire ces quelques lignes, des femmes, des enfants et des hommes quittent ce monde chaque jour, et je ne peux voir approcher les fêtes de Noël sans avoir une pensée pour ces victimes.

L'écoute, la discussion et l'empathie sont des valeurs qui me sont chères, et je suis persuadé qu'elles permettent d'éviter la plupart des malentendus et des incompréhensions. Ainsi, à l'approche de cette période qui est chère à beaucoup d'entre nous, je vous souhaite d'emplir votre cœur et votre esprit de celles-ci, et que vous passiez, ainsi que vos proches, des jours remplis de moments de joies, d'amour et d'amitié.

Dans l'attente de vous revoir, je vous souhaite, Chères Concitoyennes, Chers Concitoyens, Chères Giblousiennes, Chers Giblousiens, ainsi qu'à vos proches, de très belles fêtes de fin d'année.

Julien Gremaud  
Syndic

# SOMMAIRE

Mot du syndic .....	3
Politique communale .....	5
Finances .....	5
Economie – Rencontre des entreprises 2023 .....	5
Affaires scolaires – Structures de garde .....	6
Affaires scolaires – Futurs 1H .....	6
Information sur les inscriptions aux accueils extrascolaires .....	6
Modification de l’art. 16 al. 1 – Règlement de la loi sur la scolarité obligatoire (RFS 411.0.11) .....	7
Autisme suisse romande .....	7
Culture - Sport – Loisirs .....	7
Mérite sportif de Gibloux 2023 .....	7
Prix culturel de Gibloux 2023 .....	7
Energie .....	8
Economies d’énergie .....	8
Le Conseil général .....	9
Décisions du Conseil général .....	9
Informations de l’administration .....	10
Fermeture de l’administration communale .....	10
Travaux d’été 2024 .....	10
Contrôle de l’habitant .....	10
Agence AVS de Gibloux – information .....	10
Cartes CFF .....	11
Fin de la prestation « Cartes Journalières Commune » le 31 janvier 2024 .....	11
Avant chômage – Action de sensibilisation .....	11
Service technique .....	12
Fermeture des déchetteries communales .....	12
Secteur des forêts .....	12
Distribution des sapins de Noël .....	12
Bois de feu .....	13
Bibliothèque Régionale du Gibloux .....	14
Biblioweekend .....	14
Cercle de lecture : Partageons nos coups de cœur ! .....	14
Nés pour Lire : accueil des tout-petits en bibliothèque .....	14
Ludothèque du Gibloux .....	15
Location de jeux à la Ludothèque du Gibloux .....	15
Soirées jeux de société entre adultes .....	15
Informations générales .....	16
Gibloux Solidaire .....	16
Pro Senectute .....	16
Pro Senectute vous aide à remplir votre déclaration d’impôts ! .....	16
Pro juventute – Conseils et aide pour les enfants et les jeunes .....	17
Croix-Rouge Fribourgeoise .....	18
Puériculture .....	18
Vœux du Conseil communal .....	19

# POLITIQUE COMMUNALE

## FINANCES

### Economie – Rencontre des entreprises 2023

C'est désormais une tradition, le Conseil communal organise chaque année une rencontre entre l'autorité communale et les entreprises installées dans la commune. C'est pour tous les participants l'occasion de faire connaissance et pour les responsables communaux une opportunité de dialogue avec les acteurs économiques locaux.

Après avoir expérimenté une formule consistant à réunir, pour des raisons logistiques, un cercle restreint d'entreprises, nous avons finalement décidé de convier une fois par année la totalité des entreprises actives sur le territoire de la commune – depuis la petite entreprise individuelle jusqu'à la grande entreprise dont le marché est international.

Cette année, le courrier d'invitation a été envoyé aux 623 adresses des sociétés répertoriées sur le territoire de la commune. Avec un total de 147 personnes inscrites représentant près de 110 entreprises, l'édition 2023 a été un très beau succès, un succès qui démontre, s'il en était besoin, que cette rencontre annuelle répond clairement à un besoin.

Nous avons très heureusement pu concrétiser cette année notre souhait d'organiser cette rencontre dans les locaux d'une entreprise. C'est l'entreprise Leuba Hiag, récemment installée sur la zone d'activités La Longivue, qui a aimablement accepté d'accueillir cet événement dans ses locaux.



Les généreux espaces aménagés dans le bâtiment de l'entreprise, dont l'impressionnante structure est entièrement réalisée en bois, ont constitué un formidable décor pour cette manifestation.

Guidés par les collaborateurs de l'entreprise, les participants ont eu l'occasion de découvrir l'important système de stockage et de conditionnement des produits commercialisés à partir de ce nouveau site.

Après le message d'accueil de la commune, les participants ont eu le plaisir d'entendre M. Jean-Yves Aebi, Directeur de Leuba Hiag, pour une présentation de son entreprise, du réseau d'entreprises auquel elle appartient, de ses produits et de ses marchés. M. Georges Kuratle, Directeur général de Kuratle Group, nous a fait le très grand plaisir d'être présent pour la partie officielle de la rencontre.

Leuba Hiag SA est une entreprise du Groupe Kuratle dont le siège principal est à Leibstadt, canton d'Argovie. Fondé en 1955, Kuratle Group réunit plus de 30 sociétés et emploie au total 600 collaborateurs en Suisse et 200 collaborateurs à l'étranger (Autriche, Allemagne, République tchèque, Chine, Afrique du Sud). Le groupe est spécialisé dans la fourniture d'articles à base de bois destinés aux charpentiers, aux menuisiers, aux entreprises actives dans le domaine des cuisines, de l'ameublement et des revêtements de sol et aux magasins spécialisés, ensemble de clients auxquels il propose une gamme de 25'000 produits.

Le nouveau centre de stockage et de distribution de Leuba Hiag SA d'une capacité de 84'000 m<sup>3</sup> dispose d'une infrastructure ultramoderne pour le conditionnement de ses produits. Il est parfaitement situé pour servir de manière performante toute la Suisse romande. Il occupe entre 25 à 30 collaborateurs actifs dans la vente, le marketing et la logistique.



Au terme de la partie officielle, M. Gérard Yerly a présenté les buts et les activités de la «Communauté des entreprises de Gibloux». La CEG est un espace qui permet aux industries, commerces, artisans et services locaux de partager leur savoir-faire, leurs expériences, leur créativité et leurs initiatives.

Pour plus de détails, voir le site internet [www.cegibloux.ch](http://www.cegibloux.ch).

La rencontre s'est terminée par des échanges toujours très conviviaux autour du traditionnel verre de l'amitié, accompagné d'un riche plateau de gourmandises locales de circonstance.

Un grand merci à M. Jean-Yves Aebi et à son équipe pour son sympathique accueil et aux collaborateurs de l'administration communale chargés de l'organisation de cet événement.

## AFFAIRES SCOLAIRES – STRUCTURES DE GARDE

### Affaires scolaires – Futurs 1H

Le 22 août 2024, les enfants nés entre le 1er août 2019 et le 31 juillet 2020 commenceront leur scolarité obligatoire. Une soirée d'information, organisée par les Directions des établissements scolaires et les enseignantes du premier cycle, aura lieu le :

**jeudi 8 février 2024 à 19h30 à la  
salle communale de Farvagny-le-Grand (Route de Grenilles 6)**



En début d'année 2024, un courrier sera adressé à tous les parents concernés.

Si vous n'avez pas reçu de lettre d'ici au 26 janvier 2024, nous vous demandons de bien vouloir contacter rapidement l'administration scolaire (026 552 59 04 ou [admin.scolaire@commune-gibloux.ch](mailto:admin.scolaire@commune-gibloux.ch)).

### Information sur les inscriptions aux accueils extrascolaires

La Commune de Gibloux met à disposition des parents quatre accueils extrascolaires situés à Le Glèbe (Estavayer-le-Gibloux), Farvagny-le-Grand, Rossens et Vuisternens-en-Ogoz. Ces quatre accueils proposent de prendre en charge vos enfants en dehors du temps scolaire. Vos enfants peuvent être accueillis par nos équipes de 7h00 à 18h30, notamment durant le temps de midi. Les informations pour les inscriptions pour l'année scolaire 2024/2025 seront disponibles dès février sur notre site internet.

Durant certaines vacances scolaires (été, automne, Carnaval et Pâques), un accueil extrascolaire est également ouvert de 07h00 à 18h30. Tous les enfants scolarisés dans le cercle scolaire de Gibloux et hors Gibloux peuvent s'inscrire à l'Accueil extrascolaire vacances, y compris ceux qui ne se sont pas inscrits à l'AES pour la présente année scolaire. Le tarif se fixe en fonction du revenu fiscal déterminant du groupe familial (mariés ou concubins). Le prix des repas est à payer en plus du tarif d'accueil.

Pour rappel, le délai d'inscription pour les vacances de Carnaval est fixé au 4.01.2024.



Inscriptions et autres informations disponibles sous : <https://commune-gibloux.ch/ecole-formation/accueil-extrascolaire>.

Nous vous rappelons que nos accueils seront fermés les 7 et 8 décembre 2023 ainsi que pendant les vacances de fin d'année, soit du 25 décembre 2023 au 5 janvier 2024.

## Modification de l'art. 16 al. 1 – Règlement de la loi sur la scolarité obligatoire (RFS 411.0.11)

Suite à différentes remarques de parents qui nous sont parvenues, notamment en raison de la modification de l'art. 16 al. 1 de la loi sur la scolarité obligatoire, le Dicastère des écoles rappelle que la totalité des transports scolaires de Gibloux sont actuellement uniquement effectués par des transports dits « privés », ce qui implique qu'aucun.e écolier.ère ne se rend à l'école par le biais de bus de ligne (concrètement, des bus TPF « standards »). Ainsi, la modification législative qui est entrée en vigueur au début de cet automne n'impacte aucunement la Commune de Gibloux.

## Autisme suisse romande

L'association "autisme suisse romande" propose plusieurs cours dans son catalogue des formations, consultables en ligne en suivant le lien :

<https://www.autisme.ch/activites/formations/catalogue-des-formations-autisme-suisse-romande>

autisme suisse romande, rue du Petit-Chêne 20 - 1003 Lausanne

+41 (0)21 646 56 15 - [secretariat@autisme.ch](mailto:secretariat@autisme.ch) - [www.autisme.ch](http://www.autisme.ch)

## CULTURE - SPORT – LOISIRS

### Mérite sportif de Gibloux 2023



Nous vous rappelons que les dossiers de candidature sont à envoyer à la Commune jusqu'au 31 décembre 2023. Vous trouverez le règlement et le formulaire de candidature sur notre site internet : [www.commune-gibloux.ch](http://www.commune-gibloux.ch)



### Prix culturel de Gibloux 2023



Nous vous rappelons que les dossiers de candidature sont à envoyer à la Commune jusqu'au 31 décembre 2023. Vous trouverez le règlement et le formulaire de candidature sur notre site internet : [www.commune-gibloux.ch](http://www.commune-gibloux.ch)



## Economies d'énergie

La Commune va reconduire ses mesures d'économie d'énergie éditées l'année dernière. Voici une liste résumée de ces mesures :

- Réduction des températures et de l'intensité d'éclairage des bâtiments communaux et salles de sport.
- Extinction des lampes, machines, câbles chauffants et lots de prises si pas utilisés.
- Extinction des panneaux d'affichage non officiels.
- Réduction de l'éclairage public.
- Suppression de l'éclairage de Noël dans les villages.
- Sensibilisation à une utilisation économe et à un régime de conduite adapté des véhicules communaux.
- Optimisation des courbes de pompage du réseau d'eau potable et analyse pour l'installation de panneaux solaires sur les réservoirs pour le pompage et le traitement de l'eau.

Le Conseil communal encourage l'ensemble des acteurs privés, commerciaux et associatifs à mettre en place des actions adéquates contribuant à l'économie d'énergie.

Des gestes simples de chacun peuvent être mis en place aisément dans différents domaines, <https://www.stop-gaspillage.ch/fr>.

## Pénurie d'énergie

Le Conseil communal maintient la mise en œuvre des mesures retenues et l'appréhension générale d'une éventuelle pénurie d'énergie.

Pour rappel, une cellule de crise de l'ORCOG identifie les démarches d'urgence et de conduite en cas de coupures partielles d'électricité par délestages périodiques, voire même de coupure complète (black-out). Les risques principaux ont été identifiés et ceux qualifiés de prioritaires font l'objet d'une analyse plus approfondie.

## Divers liens utiles en relation avec l'énergie

- Subventions diverses au niveau communal, cantonal ou fédéral : <https://www.francsenergie.ch/fr./1726-Farvagny/building/personal>
- Audits énergétiques : <https://www.peik.ch/fr/>
- Comparatif des communes au niveau de différents vecteurs énergétiques : <https://www.suisseenergie.ch/tools/reporterenergie/>
- Energie et environnement sur le site de la commune : <https://commune-gibloux.ch/service-technique/energie-et-environnement>

Le Conseil communal remercie d'avance chacune et chacun pour sa contribution à l'économie de nos ressources afin d'éviter, ensemble, une situation de pénurie totale d'électricité.

**L'énergie est limitée.  
Ne la gaspillons pas.**

# LE CONSEIL GÉNÉRAL

---

## DÉCISIONS DU CONSEIL GÉNÉRAL

Dans sa séance du 5 octobre 2023, le Conseil général a :

- Accepté le crédit d'étude de CHF 45'000.- pour l'aménagement du carrefour de la croisée Corpataux/Magnedens.
- Accepté la réponse du Conseil communal à la proposition no 2022-01 - Mme Yasmine Macheret « Ajout d'un parc à vélos à Vuisternens-en-Ogoz ».
- Refusé la réponse du Conseil communal à la proposition no 2022-04 - M. Léo Bulliard « Subvention des titres de transport des jeunes en formation ».
- Refusé la réponse du Conseil communal à la proposition no 2022-06 - Mme Marianne Pittet « Mesure d'encouragement pour l'utilisation rationnelle de l'énergie et pour la promotion des énergies renouvelables et sur son annexe 1 ».
- Pris acte de la réponse du Conseil communal à la question no 28 de Mme Marianne Pittet « Subvention aux privés pour des actions énergies ».
- Pris acte de la réponse du Conseil communal à la question no 29 de M. Philippe Cuany « Sécurité informatique ».
- Refusé la proposition de Mme Caroline Spicher représentant le cercle de Vuisternens-en-Ogoz - tarifs, barèmes et grilles de l'accueil extrascolaire.



# INFORMATIONS DE L'ADMINISTRATION

## FERMETURE DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Tous les services de l'administration communale seront fermés pour les fêtes de fin d'année :

**du lundi 25 décembre 2023  
au mardi 2 janvier 2024**

L'administration sera à nouveau à votre disposition dès le mercredi 3 janvier 2024.

Nous vous remercions de votre compréhension !



## TRAVAUX D'ÉTÉ 2024

Les personnes, **âgées de 16 ans révolus et plus**, intéressées à effectuer des travaux d'entretien et de nettoyage durant l'été 2024, voudront bien s'annoncer à l'administration communale, secteur RH, par mail à l'adresse [secteur.rh@commune-gibloux.ch](mailto:secteur.rh@commune-gibloux.ch) avec la mention « travaux été ». Les places seront attribuées par ordre d'arrivée.

Lors de votre annonce, **merci de mentionner vos nom et prénom, votre date de naissance, votre adresse et vos semaines disponibles.**



## CONTRÔLE DE L'HABITANT

### Agence AVS de Gibloux – information

#### **Demande de réduction des primes pour l'assurance maladie pour l'année 2024**

Le droit à la réduction naît au plus tôt le 1<sup>er</sup> jour du mois au cours duquel la demande est déposée auprès de la Caisse cantonale de compensation AVS (art. 7a Ordonnance du Conseil d'Etat du 09.10.2023). Toute demande présentée après le 31 août de l'année civile est irrecevable, sauf exceptions (art. 2 al. 1 Ordonnance du Conseil d'Etat du 09.10.2023).

Pour toutes informations, veuillez consulter le lien ci-dessous :

<https://www.caisseavsfr.ch/fr/Assurances/Reduction-des-primes-d-assurance-maladie/Reduction-des-primes-d-assurance-maladie.html>

Une nouvelle ordonnance modifiant l'ordonnance concernant la réduction des primes d'assurance-maladie entrera en vigueur 1<sup>er</sup> janvier 2024. Pour en savoir plus, veuillez consulter le lien suivant :

[https://bdlf.fr.ch/app/fr/texts\\_of\\_law/842.1.13/versions/7843](https://bdlf.fr.ch/app/fr/texts_of_law/842.1.13/versions/7843)



### Fin de la prestation « Cartes Journalières Commune » le 31 janvier 2024

Les « Cartes Journalières Commune » proposées depuis plusieurs années par les CFF vont disparaître à fin 2023. La Commune de Gibloux dispose encore de 5 cartes valables jusqu'au 31 janvier 2024.

L'Association suisse des communes et l'Union suisse des villes ont négocié avec l'Alliance SwissPass (organisation de la branche des transports publics) une nouvelle offre intitulée « Carte journalière dégriffée Commune » valable à partir de 2024. Elle est mise en place à titre d'essai pour une durée d'une année.

Un changement complet de concept est introduit avec l'édition, par les administrations communales, de billets numériques, nominatifs et non transmissibles en remplacement des actuelles cartes journalières neutres.

La disponibilité des billets dépend d'un contingent national ouvert six mois à l'avance et délivré par catégorie de billet. Huit tarifs différents sont applicables selon la classe (1<sup>ère</sup> ou 2<sup>e</sup>), le segment (demi-tarif ou non) et le délai jusqu'à la date du voyage (de +/- 10 jours avant). Les prix débutent à CHF 39.00 pour les bénéficiaires d'un abonnement demi-tarif et à CHF 52.00 pour les non bénéficiaires d'un abonnement demi-tarif.

Le processus de délivrance du billet se complexifie puisqu'il doit contenir l'identité de chaque voyageur et voyageuse. Il appartient ensuite à la commune d'en assurer le service après-vente jusqu'à la date du voyage.

La disponibilité des billets devient incertaine. L'offre s'avère moins attractive pour les usagers et usagères qui doivent passer par l'intermédiaire des communes, sachant qu'une automatisation du processus n'est pas possible. Des offres similaires, voire plus avantageuses peuvent être obtenues en ligne directement auprès des CFF.

Le Conseil communal estime que cette prestation n'a aucune valeur ajoutée pour les citoyens et citoyennes. Les administrations communales n'ont pas pour mission de vendre des titres de transports publics. Aussi, il a décidé de renoncer à cette nouvelle prestation.

Il reconnaît l'importance des transports publics pour la collectivité et confirme son soutien à la promotion ainsi qu'à l'amélioration des prestations dans ce domaine. Il regrette que la nouvelle offre proposée ne réponde pas aux besoins tant des communes que des usagers et usagères.

## AVANT CHÔMAGE – ACTION DE SENSIBILISATION

Le Service public de l'emploi (SPE) rappelle l'obligation d'effectuer des recherches d'emploi avant de s'inscrire auprès d'un office régional de placement (ORP) :

Pour les employé.e. s licencié.e.s, rechercher un emploi avant toute inscription au chômage :

- dès la réception du congé pour les personnes licenciées (au bénéfice d'un contrat de durée indéterminée) ;
- trois mois avant la fin des rapports de travail pour les personnes au bénéfice d'un contrat de durée déterminée ;
- dès la communication des résultats d'examens pour les étudiant.e.s ;
- dès la 15<sup>ème</sup> semaine suivant la naissance de l'enfant pour les mères.

Il est impératif pour un.e demandeur.euse d'emploi d'effectuer deux à trois postulations par semaine, faute de voir ses indemnités journalières suspendues temporairement.

Vous trouvez davantage d'informations sur la page internet du SPE : [www.fr.ch/deef/spe](http://www.fr.ch/deef/spe).

## SERVICE TECHNIQUE

### Fermeture des déchetteries communales

En raison des fêtes de fin d'année, les déchetteries communales seront fermées aux dates ci-après :

- **Lundi 25 décembre 2023**
- **Mardi 26 décembre 2023**
- **Lundi 1er janvier 2024**
- **Mardi 2 janvier 2024**

*Merci de votre  
compréhension !*



## SECTEUR DES FORÊTS

### Distribution des sapins de Noël

La traditionnelle distribution des sapins aura lieu le

**samedi 9 décembre 2023**



Les sapins de Noël sont distribués gratuitement. Comme chaque année, une collecte sera effectuée en faveur d'une association. Nous vous remercions par avance de votre générosité !

L'année dernière, le montant de la collecte (CHF 1'605.00) a été reversé comme suit :



CHF 605.00	Gibloux Solidaire
CHF 500.00	La Tuile Fribourg
CHF 500.00	Les Cartons du Cœur de Fribourg et environs

Nous vous invitons à vous rendre directement sur place, aux lieux indiqués ci-après, afin de prendre possession de votre sapin (pas de réservation à faire).

➤	<b>Rossens</b>	<b>Bâtiment de l'édilité</b>	<b>09h15-11h15</b>
➤	<b>Farvagny-le-Grand</b>	<b>Salle communale</b>	<b>09h15-11h15</b>
➤	<b>Estavayer-le-Gibloux</b>	<b>Ecole</b>	<b>10h00-11h15</b>
➤	<b>Vuisternens-en-Ogoz</b>	<b>Centre forestier</b>	<b>13h45-15h15</b>

Nous nous réjouissons de vous rencontrer lors de cette distribution !



# Bois de feu



COMMUNE DE  
**Gibloux**

## Bulletin de commande de bois de feu

Bulletin de commande à adresser à: (et pour tous renseignements)		Commune de Gibloux Secueur Forêts Route de Fribourg 5, 1726 Farvagny-le-Grand <a href="mailto:forets@commune-gibloux.ch">forets@commune-gibloux.ch</a>			
Nom et prénom:		TVA 8.1% comprise			
Rue:					
Localité:					
Téléphone:					
L'équipe forestière vous prépare volontiers les assortiments de bois de feu suivants:					
		Prix et quantité par stère TVA incluse			
Assortiments	Longueur	Quantité	Bois par stère	Livraison	Total CHF
Bois de feu feuillus en quartier	Vert 1 m		90.00 CHF	Facultative	
	Sec * 1 m		125.00 CHF	Obligatoire	
	Vert 50 cm		120.00 CHF	Obligatoire	
	Sec * 50 cm		145.00 CHF	Obligatoire	
	Vert 33 cm		125.00 CHF	Obligatoire	
	Sec * 33 cm		150.00 CHF	Obligatoire	
	Sec* 25cm		155.00 CHF	Obligatoire	
Bois de feu feuillus long	Vert 4 - 6 m		55.00 CHF	Sur demande	
Bois de feu résineux en quartier	Vert 1 m		65.00 CHF	Facultative	
	Sec * 1 m		100.00 CHF	Obligatoire	
	Sec * 50 cm		120.00 CHF	Obligatoire	
	Sec * 33 cm		125.00 CHF	Obligatoire	
Bois de feu résineux long et rond	Vert 1 à 6 m		45.00 CHF	Sur demande	
Bois de feu sec en carton au centre forestier à Vuisternens-en-Ogoz	Sec * Carton 25kg		12.00 CHF	Au centre	
		<b>Total stères:</b>		<b>Total valeur du bois TTC</b>	
Sec*: en stock limité					
<b>Forfait pour livraison sur la commune de Gibloux</b>					<b>CHF</b>
Livraison		1-4 stères	100.00 CHF		
Livraison		4-8 stères	200.00 CHF		
Sur demande, livraison par camion possible, en régie		Dès 9 stères			
<b>Total bois et forfait livraison à domicile TTC</b>					
<b>Conditions:</b>					
Délai de livraison après réception de commande: 4 semaines					
Le bois sera déchargé en vrac devant votre domicile					
Mis en place possible en régie: CHF 60.-/heure					
Pour tout renseignement, contactez le 026 552 59 06					





## Biblioweekend

La BRG vous invite à venir nombreux et nombreuses déguster son biblioweekend 2024 !

Toutes les informations pratiques bientôt sur le site : [www.biblio-gibloux.ch](http://www.biblio-gibloux.ch).



Bienvenue aussi pour les autres activités du début 2024

### Cercle de lecture : Partageons nos coups de cœur !

Les jeudis **11 janvier** et **7 mars** à 18h30.

Dès 16 ans, à la BRG de Farvagny-le-Grand, gratuit, sans inscription.

### Nés pour Lire : accueil des tout-Petits en bibliothèque

Les mercredis **17 janvier**, **21 février**, **20 mars**, et chaque 3<sup>ème</sup> mercredi du mois à 10h00.

BRG de Farvagny-le-Grand, gratuit, sans inscription.

30'000 livres sont à votre disposition aux horaires suivants :

**FARVAGNY-LE-GRAND**, Rte des Combes 2  
(bâtiment du C.O. du Gibloux) 026 411 16 20

FARVAGNY-LE-GRAND	
Lundi-mardi- jeudi	15h00 – 18h00
Mercredi	15h00 – 19h00
Vendredi	fermé
Samedi	09h00 – 12h00

**CORPATAUX**, Rte du Centre 59  
(bâtiment La Tuffière) 026 411 33 13

CORPATAUX	
Mardi	15h30 – 18h30
Vendredi	15h00 – 18h00

Pendant les vacances scolaires nous allégeons ainsi nos horaires :

**Noël – Nouvel An du 25 décembre 2023 au 7 janvier 2024 :**

FARVAGNY-LE-GRAND	
Mercredi	15h00 – 19h00
Samedi	09h00 – 12h00

CORPATAUX : ouvert seulement le	
Vendredi 5 janvier	15h00 – 18h00

**Carnaval du 12 février au 16 février 2024 :**

FARVAGNY-LE-GRAND	
Mercredi	15h00 – 19h00
Samedi	09h00 – 12h00

CORPATAUX : ouvert seulement le	
Mardi 13 février	15h30 – 18h30

## LUDOTHÈQUE DU GIBLOUX

### Location de jeux à la Ludothèque du Gibloux

A la Ludothèque du Gibloux, vous pouvez louer des jeux et jouets comme on le fait à la bibliothèque pour les livres. Vous pouvez choisir dans notre large collection un jeu ou un jouet, avec un puzzle durant 3 semaines pour seulement CHF 30.- pendant une année – CHF 40.- pour 2 jeux, CHF 50.- pour 3 jeux ou CHF 60.- pour 4 jeux. N'hésitez pas à nous rendre visite !



### Soirées jeux de société entre adultes

La Ludothèque du Gibloux organise des soirées jeux de société de toutes sortes pour adultes (dès 16 ans) dans nos locaux, 1 à 2 fois par mois, dès 19h.

Prochaine date hiver 2023 : **jeudi 21 décembre 2023.**

Venez découvrir nos jeux d'ambiance, d'expression, de stratégie, de plateau, de cartes, d'échecs, en collaboration ou en compétition, des styles pour tous les goûts, simples ou plus complexes.

Infos et inscription obligatoire au 077 485 34 33. Places limitées à 15 personnes.

Principe : CHF 5.- de participation incluant boissons et cake/biscuits.

### Ouverture de la ludothèque

Mardi et vendredi : 15h30 à 17h30

1<sup>er</sup> samedi du mois : 9h00 à 11h00

[www.ludo-gibloux.ch](http://www.ludo-gibloux.ch) avec d'autres infos, comme la liste de tous nos jeux, jouets et puzzles pour tout âge, avec la possibilité de réserver en ligne.

[ludothequегibloux@gmail.com](mailto:ludothequегibloux@gmail.com)

Route de la Pépinière 20  
1696 Vuisternens-en-Ogoz



# INFORMATIONS GÉNÉRALES

## GIBLOUX SOLIDAIRE

L'Association  
GIBLOUX  SOLIDAIRE

### ENVIE D'ÊTRE SOLIDAIRE ?

Nous recherchons des  
**BÉNÉVOLES**

Diverses activités, comité et autres



Pour plus de renseignements

Téléphone : 079 370 15 60  
Lu-me-ve de 09h00 à 11h30  
email : [contact@giblouxsolidaire.ch](mailto:contact@giblouxsolidaire.ch)  
[www.giblouxsolidaire.ch](http://www.giblouxsolidaire.ch)

**Mes vœux pour 2024 :**

- Je deviens membre de Gibloux Solidaire !
- Je deviens bénévole de Gibloux Solidaire !
- Je m'engage au comité de Gibloux Solidaire !
- Je soutiens Gibloux Solidaire !

Belle Fête de Noël et belle année 2024 !

## PRO SENECTUTE

### Pro Senectute vous aide à remplir votre déclaration d'impôts !

Cette offre s'adresse **aux personnes dès 60 ans**, domiciliées dans le canton de Fribourg, avec une déclaration **d'impôts dite simple** (pas d'immobilier secondaire, pas de portefeuille de titres, pas de frais effectifs).

Remplir sa déclaration d'impôts est souvent synonyme de stress et s'apparente plus à une corvée qu'à autre chose. Si vous ne savez pas quelles déductions appliquer ou avez simplement peur d'en oublier, le service de déclaration d'impôts est là pour vous ! Pro Senectute vous offre la possibilité, depuis plusieurs années, de faire remplir votre déclaration d'impôts avec un•e bénévole expérimenté•e. Vous ne souhaitez pas ou ne pouvez pas vous déplacer dans nos bureaux ? Pas de soucis ! Nous avons des bénévoles qui se déplacent aussi à votre domicile.

Pour l'année 2024, ce service aura lieu **du 29 janvier 2024 au 30 avril 2024**. La prise de rendez-vous se fera **dès le 15 janvier 2024 uniquement** par téléphone (numéros ci-dessous).

N'hésitez pas à demander le flyer au **026 347 12 92** ou **026 347 12 40**.

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi 8h30-11h30 / 13h30-16h30.

Pro Senectute Fribourg – Passage du Cardinal 18, 1700 Fribourg

[www.fr.prosenectute.ch](http://www.fr.prosenectute.ch)

**PRO  
SENECTUTE**

# TU TE FAIS DU SOUCI ? BESOIN D'AIDE ? OU D'INFORMATIONS ?

Nous sommes là pour toi. À toute heure.  
En toute confidentialité. Gratuitement.



Téléphone au **147**  
24h/24



Whatsapp via **147.ch**  
365 jours/an de 8h30 à 22h30



E-mail à **conseils@147.ch**  
Réponse sous 24 heures.

**147.ch** 

Conseil & aide pour les enfants et les jeunes



## Puériculture

### CALENDRIER DES CONSULTATIONS 2024 PUERICULTURE ET CONSULTATIONS PARENTS-ENFANTS

#### District de Sarine-Campagne

Toutes les consultations ont lieu sur rendez-vous, tél. no. 026/347.38.83

Lieu	Adresse	Dates et fréquence		
<b>Autigny</b>	Halle polyvalente Rte de Chénens 12 salle annexe	<b>Le 3<sup>ème</sup> mercredi du mois, l'après-midi</b>		
		17 janvier	21 février	20 mars
		17 avril	15 mai	19 juin
		pas de consultation	21 août	18 septembre
		16 octobre	20 novembre	18 décembre
<b>Avry</b>	Centre de puériculture Avry-Bourg 2 rez-de-chaussée	<b>A la demande, matin et après-midi</b>		
<b>Belfaux</b>	Bâtiment de la paroisse Rte de l'Eglise 1 rez-de-chaussée	<b>Le 3<sup>ème</sup> jeudi du mois, l'après-midi</b>		
		18 janvier	22 février (4 <sup>ème</sup> )	21 mars
		18 avril	16 mai	20 juin
		18 juillet	22 août (4 <sup>ème</sup> )	19 septembre
		17 octobre	21 novembre	19 décembre
<b>Farvagny</b>	Bâtiment de la paroisse Impasse du Château 3 rez-de-chaussée	<b>Le 1<sup>er</sup> lundi du mois, le matin</b>		
		8 janvier (2 <sup>ème</sup> )	5 février	4 mars
		8 avril (2 <sup>ème</sup> )	6 mai	3 juin
		1 <sup>er</sup> juillet	5 août	2 septembre
		7 octobre	4 novembre	2 décembre
<b>Grolley</b>	Cure Place de l'Eglise 2 rez-de-chaussée	<b>Le 1<sup>er</sup> mercredi du mois, le matin</b>		
		3 janvier	7 février	6 mars
		3 avril	1 <sup>er</sup> mai	5 juin
		3 juillet	7 août	4 septembre
		2 octobre	6 novembre	4 décembre
<b>Le Mouret</b>	Rte d'Oberried 6 Salle de logopédie Sous la Halle de gym	<b>Le 4<sup>ème</sup> lundi du mois, l'après-midi</b>		
		22 janvier	26 février	25 mars
		22 avril	27 mai	24 juin
		22 juillet	26 août	23 septembre
		28 octobre	25 novembre	23 décembre
<b>Rossens</b>	Rte du Jordil 10 Salle au-dessus de l'ancienne poste	<b>Le 2<sup>ème</sup> mardi du mois, le matin</b>		
		9 janvier	13 février	12 mars
		9 avril	14 mai	11 juin
		9 juillet	13 août	10 septembre
		8 octobre	12 novembre	10 décembre
<b>Centre de puériculture de Sarine-Campagne</b>		<b>Plus d'informations ?</b>		
Avry-Bourg 2 1754 Avry rez-de-chaussée		<b>Tél. 026/347.38.83</b>		
				

*Le Conseil communal vous  
adresse ses meilleurs vœux*



## Adresses et horaires des services

Administration communale  
Route de Fribourg 5  
Case postale 70  
1726 Farvagny-le-Grand

### Service/Secteur

**Secrétariat général** T 026 552 59 02  
administration@commune-gibloux.ch  
**Contrôle de l'habitant** T 026 552 59 03  
habitant@commune-gibloux.ch  
**Administration scolaire et extrascolaire** T 026 552 59 04  
admin.scolaire@commune-gibloux.ch  
**Service des finances** T 026 552 59 05  
finances@commune-gibloux.ch  
**Service technique** T 026 552 59 06  
technique@commune-gibloux.ch  
**Police des constructions** T 026 552 59 07  
constructions@commune-gibloux.ch  
**Permanence technique** **079 545 96 99**

### Secteur Forêts

Route de la Pépinière 20 T 026 552 59 06  
1696 Vuisternens-en-Ogoz  
Adresse postale:  
Case postale 70, 1726 Farvagny-le-Grand  
forets@commune-gibloux.ch

### Service social du Gibloux

Route du Jordil 10 T 026 552 59 60  
1728 Rossens  
service.social@commune-gibloux.ch

### Service officiel des curatelles du Gibloux

Route du Jordil 10 T 026 552 59 63  
1728 Rossens  
Adresse postale:  
Case postale 62, 1726 Farvagny-le-Grand  
service.curatelles@commune-gibloux.ch

### Horaires d'ouverture

Lundi	8h30-11h30	15h00-19h00
Mardi	fermé	14h00-17h00
Mercredi	8h30-11h30	14h00-17h00
Jeudi	8h30-11h30	14h00-17h00
Vendredi	8h30-11h30	14h00-16h00

### Veille de fête

**jusqu'à 16h00**

### Horaires d'ouverture

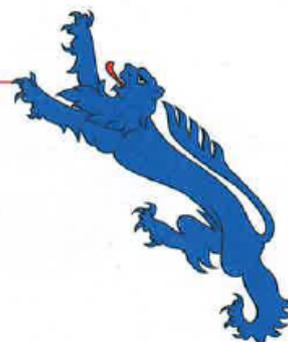
Lundi	8h30-11h30	14h00-16h30
Mardi	fermé	14h00-16h30
Mercredi	8h30-11h30	fermé
Jeudi	8h30-11h30	14h00-16h30
Vendredi	fermé	fermé

### Horaires d'ouverture

Lundi	8h30-11h30	14h00-16h30
Mardi	fermé	14h00-16h30
Mercredi	8h30-11h30	fermé
Jeudi	8h30-11h30	14h00-16h30
Vendredi	fermé	fermé

**Permanence téléphonique tous les matins  
de 8h15 à 11h30**

Impression: Canisius SA, Fribourg  
Imprimé sur du papier 100% recyclé



Printed in  
switzerland